

RPG – FICHE THEMATIQUE SNA

CATEGORIE : Végétation

TYPE : **ARBRE**



DEFINITION

Le type *Arbre* concerne tout arbre ou arbuste dissociable d'un groupe ou d'un alignement d'arbres, y compris les arbres têtards. Il n'y a pas de critère de taille ou de hauteur minimale pour la sélection des arbres.

Quand numériser un arbre ?

- Lorsqu'il est présent dans l'îlot ou dans la bande de 10 mètres autour de l'îlot.
- Lorsqu'il est isolé, c'est-à-dire quand la distance entre chaque couronne est supérieure à 5 mètres
- Dans les cultures permanentes de vignes, d'oliveraies, de vergers ou de petits fruits, tout arbre distinguable identifié clairement comme d'essence autre qu'arbre fruitier est numérisé.
- Lorsqu'il est localisé dans une parcelle déclarée les années précédentes en prairie permanente ou pâturage permanent et qui retrouve une fonction de terre arable. Dans ce cas, nécessité de numériser l'arbre dans la parcelle.

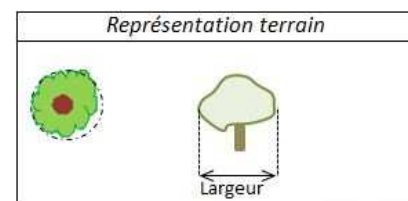
Quand ne pas numériser un arbre ?

- Lorsqu'il fait partie d'un alignement d'arbres.
- Lorsqu'il s'agit d'un arbre fruitier situé dans une culture permanente (verger).
- Quand il est localisé dans une parcelle de prairie permanente ou pâturage permanent identifié par les codes de culture suivants : PRL, PPH, SPL, SPH, BOP, CAE, CEE, ROS ou J6P.

Consigne de numérisation :

On saisit chaque arbre distinguable des autres sur l'orthophotographie, avec une taille équivalente à celle de l'emprise de sa couronne.

Ne pas supprimer les arbres déjà saisis dans les prairies ou pâturages permanents.



Attribut à renseigner : Largeur (diamètre de la couronne, en mètres).

EXEMPLES



Arbre représenté par un cercle



Arbre isolé sur le terrain



Tout arbre d'une essence non fruitière identifié dans les parcelles de vignes ou de petits fruits est saisi



Les arbres (flèches oranges) isolés et situés en zone de vigne sont saisis



Exemple d'arbres de tailles différentes, saisis en respectant la taille des couronnes



Exemple d'arbres